

RETRAITES

rien n'est joué !

Le gouvernement a dévoilé le 15 juin son projet de loi sur les retraites : dans le public comme dans le privé, avec le report de l'âge légal à la retraite et la confirmation de l'allongement de la durée de cotisations, c'est la baisse des pensions qui est programmée.

62 ans : l'âge légal de départ à la retraite pour les personnes nées après le 1er janvier 1956. Mais dès l'année prochaine, l'âge légal sera reporté de 4 mois pour celles nées après le 1^{er} juillet 1951.

Décote : l'âge d'annulation de la décote, aujourd'hui fixé à 65 ans sera reporté à 66 ans en 2019 et 67 ans en 2023 !

3 enfants : fin du départ anticipé dès 2012.

Pénibilité : pour ceux qui auront un taux d'incapacité de 20% !

Catégories actives : l'âge légal pour les fonctionnaires concernés passera de 50 à 52 ans ou de 55 à 57 ans (instituteurs et PE ayant passé le concours interne), l'âge d'annulation de la décote étant repoussé d'autant.

Cela nous toucherait dès l'année prochaine !

La hausse du taux de cotisation des fonctionnaires, même étalée sur dix ans représente une baisse du salaire et se conclura à terme par la perte d'une journée de salaire par mois. Cette mesure est à mettre en corrélation avec les pertes de pouvoir d'achat depuis 2000.

DESTRUCTION

DU SERVICE PUBLIC D'EDUCATION

ça suffit!

Depuis des années les réformes destructrices se multiplient: premier degré, second degré, université, RASED, mastérisation, suppressions de postes, gestion par le stress, multiplication des nouvelles tâches...

Refusons ces projets porteurs de l'idéologie libérale, qui fait payer la crise à tous les salariés.

Le 24 juin est une étape indispensable de mobilisation par la grève et les manifestations.

En Septembre 2010, le Gouvernement déposera son projet de loi sur les retraites au Parlement.

D'ici là, Sud Education 13 appelle à continuer la mobilisation, par tous les moyens : grèves, AG, collectifs, actions,

**Pour une grève reconductible
à partir du 6 septembre 2010.**